

Votre région | Économie & Savoir-faire

GRAND PRIX D'ARCHI- TECTURE DURABLE LA BÂTIE-NEUVE

Une maison de santé « sobre et énergétiquement performante »

Jean-Pierre Bonnet



La maison de santé se trouve au cœur du centre bourg de la commune de La Bâtie-Neuve. Photo Le DL/Jean-Pierre Bonnet

Le Département des Hautes-Alpes et le CAUE organisent conjointement le Grand prix départemental de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables. Partenaire de l'opération, votre journal présente les cinq candidats en lice pour le Trophée des lecteurs du *Dauphiné Libéré*.

Après le choix d'un terrain communal situé au centre de La Bâtie-Neuve avec à proximité le groupe scolaire, la crèche et le centre de loisirs, la construction de la maison de santé a pu se finaliser. Au cours de l'année 2026, un nouvel espace de commerces verra le jour à proximité et un grand parking gratuit est déjà accessible.

Après appel d'offres, le cabinet d'architecte AAMC de Maryline Chevalier, situé à Crots, a été choisi par la communauté de communes de Serre-Ponçon Val d'Avance. « Le projet a fait l'objet d'une concertation continue avec les utilisateurs finaux, en particulier les professionnels de santé impliqués. Plusieurs réunions ont été organisées avec les médecins appelés à occuper les futurs locaux, afin d'identifier les besoins spécifiques liés à leurs pratiques (fonctionnalité des espaces, confidentialité, accessibilité PMR, etc.). Les retours recueillis ont été intégrés dans les choix d'aménagement et dans la définition des équipements » rappelle Maryline Chevalier. Un travail en lien étroit avec la maîtrise d'œuvre a permis d'assurer la cohérence entre les attentes exprimées, les contraintes techniques et les objectifs du projet.

Il résulte de ces réunions et de cette concertation préalable un projet que l'architecte définit comme ceci : « Il a été pensé pour être à la fois sobre et performant sur le plan énergétique. Il privilégie une approche bioclimatique, limitant les besoins en énergie par une implantation réfléchie, une isolation renforcée, des apports solaires maîtrisés et une ventilation naturelle optimisée. Le projet mobilise des énergies renouvelables. Nous mettons en place une pompe à chaleur air/eau, principale source de chauffage et d'eau chaude sanitaire, puisée dans les calories de l'air extérieur. Le gaz de ville ne sert que comme appoint ponctuel en cas de fortes températures négatives, afin d'assurer une température constante. Cette configuration permet de réduire de manière substantielle la consommation de combustibles fossiles. »

L'architecte met en avant aussi dans ce projet « la toiture végétalisée qui contribue à une meilleure isolation thermique et acoustique (réduction des besoins énergétiques jusqu'à 40 %), à la rétention des eaux pluviales, à la purification de l'air, à la réduction des îlots de chaleur et à la biodiversité urbaine. L'éclairage LED offre une très faible consommation et une longue durabilité. Les menuiseries en aluminium recyclé présentent un bilan carbone réduit et une démarche d'économie circulaire puisque l'aluminium est recyclable à l'infini. »

Pour ce bâtiment d'une superficie au sol de 388 m², la communauté de communes a obtenu des financements à hauteur de 40 % de l'État, de 25 % de la Région Paca, de 10 % du Département des Hautes-Alpes, l'autofinancement de la collectivité ayant été de 25 % pour un coût global de 1 315 000 euros HT et avec l'appui de l'Agence régionale de santé. Le choix des entreprises s'est porté à 90 % sur des sociétés dont le siège se trouve dans les Alpes du Sud, afin de réduire l'empreinte transport et soutenir l'économie de proximité.

« Le projet de création de la maison de santé à La Bâtie-Neuve s'inscrit dans une logique de performance environnementale ambitieuse, alignée avec les objectifs de la RE 2020 et adaptée aux particularités climatiques et territoriales du département, insiste Maryline Chevalier. Le bâtiment est conçu en intégrant une réflexion bioclimatique : orientation optimale pour capter les apports solaires passifs, protection contre les vents dominants et limitation des surchauffes estivales. »

Après un an de travaux, [l'ouverture](#) a eu lieu au cours du premier semestre 2024. Le bâtiment a été inauguré à l'automne par l'ancien président de la République, [François Hollande](#).

À ce jour, l'équipe pluridisciplinaire se compose de trois médecins généralistes, d'un cabinet d'infirmiers, d'un ostéopathe, d'une ergothérapeute, d'un omnipraticien avec une spécialité ophtalmologie, d'une orthophoniste et d'une psychologue.